

NORD PAS DE CALAIS-PICARDIE



Repères pour la nouvelle région



Direction Générale «Appui au pilotage des Politiques Publiques»
Région Nord-Pas de Calais

Direction Générale «Développement Territorial»
Région Picardie

RÉDACTION :

Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation
Région Nord-Pas de Calais

Direction de la Prospective, de la Programmation, de l'Aménagement Durable et de l'Évaluation,
Région Picardie

Directeurs de publication

Yves Duruflé, Directeur Général des Services, Région Nord-Pas de Calais

Denis Harlé, Directeur Général des Services, Région Picardie

Septembre 2015



SOMMAIRE

DE MULTIPLES ENJEUX RÉGIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

1. LA NOUVELLE RÉGION FACE À D'IMPORTANTES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN À LA LECTURE DE L'IDH-2	7
1.1 Un développement humain régional en retrait mais qui connaît une progression plus rapide qu'en moyenne nationale, en particulier dans les domaines de la formation et du niveau de vie	7
1.2 Des zones d'emploi de la nouvelle région en situation défavorable au regard du développement humain	13
1.3 Des disparités territoriales très fortes	15
2. UNE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN PAR LES REVENUS ET LES INÉGALITÉS : UN NIVEAU DE VIE INFÉRIEUR À LA MOYENNE NATIONALE MALGRÉ UN EFFET REDISTRIBUTIF IMPORTANT	17
2.1 Un niveau de vie médian inférieur au niveau national	17
2.2 Un effet redistributif important	18
2.3 Près d'un habitant sur cinq de la nouvelle région vit sous le seuil de pauvreté	19
3. UNE APPROCHE MACROÉCONOMIQUE « ACTIVITÉ ET EMPLOI » COMME PREMIER DÉTERMINANT DES INÉGALITÉS DE REVENUS	21
3.1 Un rattrapage progressif des taux d'activité des femmes et des seniors	21
3.2 Une région Nord Pas de Calais - Picardie marquée par un chômage plus important	23
3.3 Un taux de chômage élevé dans de nombreux territoires	25



4. UNE APPROCHE PAR LES CONDITIONS DE SANTÉ ET DE LOGEMENT AFIN DE COMPLÉTER LE CADRE D'ANALYSE MONÉTAIRE	28
4.1 Des indicateurs sanitaires dégradés pour la nouvelle région	28
4.2 Des conditions de logement qui peuvent conduire à une précarité énergétique plus marquée	31
5. UNE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN PAR LA QUALITÉ DE VIE RECOUVRANT DE MULTIPLES DIMENSIONS DONT LES CONDITIONS DE VIE MATÉRIELLES MAIS AUSSI LE CONTEXTE QUALITATIF DE LA VIE QUOTIDIENNE	34
5.1 Un positionnement globalement défavorable de la région Nord Pas de Calais – Picardie	34
5.2 Une prédominance des territoires « plutôt denses en situation peu favorable »	34
5.3 Un positionnement identique à la plupart des métropoles régionales pour la métropole lilloise ainsi que pour les pôles de Valenciennes, Arras, Compiègne, Beauvais et Amiens	35
5.4 Des territoires périurbains globalement plus favorisés	35
5.5 Des territoires ruraux dans une situation intermédiaire dans le Pas-de Calais, les Flandres et le nord de l'Oise	36

De multiples enjeux régionaux pour le développement humain

A la croisée des évolutions sociales, économiques et sanitaires, le développement humain s'inscrit dans une temporalité longue : l'élévation du bien-être collectif, imperceptible d'une année sur l'autre, ne transparaît qu'avec un recul historique.

La période des trente glorieuses caractérise les pays développés par l'accélération du développement qu'elle a consacrée. Pour la première fois, une même génération pouvait apprécier au fil de sa vie un enrichissement progressif de l'ensemble de la société, avec une amélioration constante des ressources financières des ménages, de leur niveau de formation, des conditions sanitaires et de logement ou de l'accès à la culture.

Depuis la fin des trente glorieuses, la société française fait face à une triple rupture qui met à mal sa représentation du progrès social. Avec l'apparition du chômage de masse s'est répandu un sentiment de ralentissement du développement humain. L'élévation de la richesse produite comparée à la résurgence de la pauvreté multidimensionnelle ou de l'évolution des inégalités sociales met en évidence un découplage grandissant entre les évolutions économiques et sociales.

A l'échelle des régions et des territoires, le développement humain a été mis à mal par l'ampleur des mutations économiques amorcées dans les années 1970.

La région Nord Pas de Calais – Picardie connaît depuis plusieurs décennies une transformation de son tissu productif qui pose des enjeux majeurs afin de concilier mutation économique et progrès social. Là où les difficultés économiques ont été les plus marquées, des territoires ont pu connaître un réel décrochage, avec de moindres perspectives de progrès social.

Le positionnement de la nouvelle région dans le développement humain marque le point de départ de la présente analyse. Si la région Nord Pas de Calais - Picardie est la 13ème région française à la lecture de l'Indicateur de Développement Humain (IDH-2), elle est clairement dans une dynamique de rattrapage sur certaines dimensions du développement humain comme le niveau de vie ou le niveau de formation. Ce rattrapage régional ne doit cependant pas masquer des inégalités territoriales fortes au sein de cette nouvelle région.



Le premier facteur à examiner pour appréhender les différences de développement humain dans les territoires porte sur les revenus dont disposent les ménages : la conjugaison d'éléments économiques et démographiques conduit à un nombre important de ménages à faibles ressources dans certains territoires de la région.

Le volume de revenus d'activité d'une population dépend directement des possibilités d'emploi accessibles à la population résidente mais aussi de facteurs socio-culturels : le non accès à l'emploi est le premier déterminant des inégalités de revenus.

L'approche du développement humain par les conditions de logement et de santé permet de compléter le cadre d'analyse monétaire : de mauvaises conditions de logement ou des indicateurs sanitaires dégradés sont également les témoins d'un développement humain moins avancé pour certains territoires.

Une approche du développement humain par la qualité de vie permet finalement de prendre en compte l'ensemble des aspects dimensions du développement humain dont la seule mesure monétaire ne permettrait pas de prendre en compte toutes les facettes et d'en tirer les recommandations les plus pertinentes en termes de politiques publiques.

1. LA NOUVELLE RÉGION FACE À D'IMPORTANTES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN À LA LECTURE DE L'IDH-2

1.1 Un développement humain régional en retrait mais qui connaît une progression plus rapide qu'en moyenne nationale, en particulier dans les domaines de la formation et du niveau de vie

L'IDH-2 constitue une déclinaison régionale de l'Indicateur de Développement Humain du Programme des Nations Unies pour le Développement. Il reprend les trois grandes dimensions de cet indicateur : la santé, l'éducation et le niveau de vie, à savoir la capacité à bénéficier d'une vie longue et saine, la capacité d'accès à l'éducation et aux connaissances et enfin la possibilité d'accéder aux ressources matérielles indispensables pour atteindre un niveau de vie décent. Les variables retenues sont toutefois différentes à la fois en raison de la disponibilité des données à une échelle infranationale et d'une traduction différente de la dimension à une échelle territoriale. L'IDH2 se compose ainsi de l'espérance de vie, de la part de la population diplômée et du revenu fiscal médian par unité de consommation.

La région occupe le 13^{ème} rang des treize nouvelles régions au regard de l'IDH-2

Sur le plan du développement humain, la région Nord Pas de Calais - Picardie apparaît dans une situation difficile. A l'échelle des 13 nouvelles régions de France métropolitaine, la région Nord Pas de Calais - Picardie occupe la dernière position au regard de l'indicateur de développement humain (IDH-2).

Avec un IDH-2 de 0,701 en 2011, elle se situe derrière la Normandie (0,737), la Corse (0,740), l'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine (0,752) et loin derrière la région Auvergne- Rhône – Alpes (0,799) et l'Île de France (0,826) en tête de ce classement.

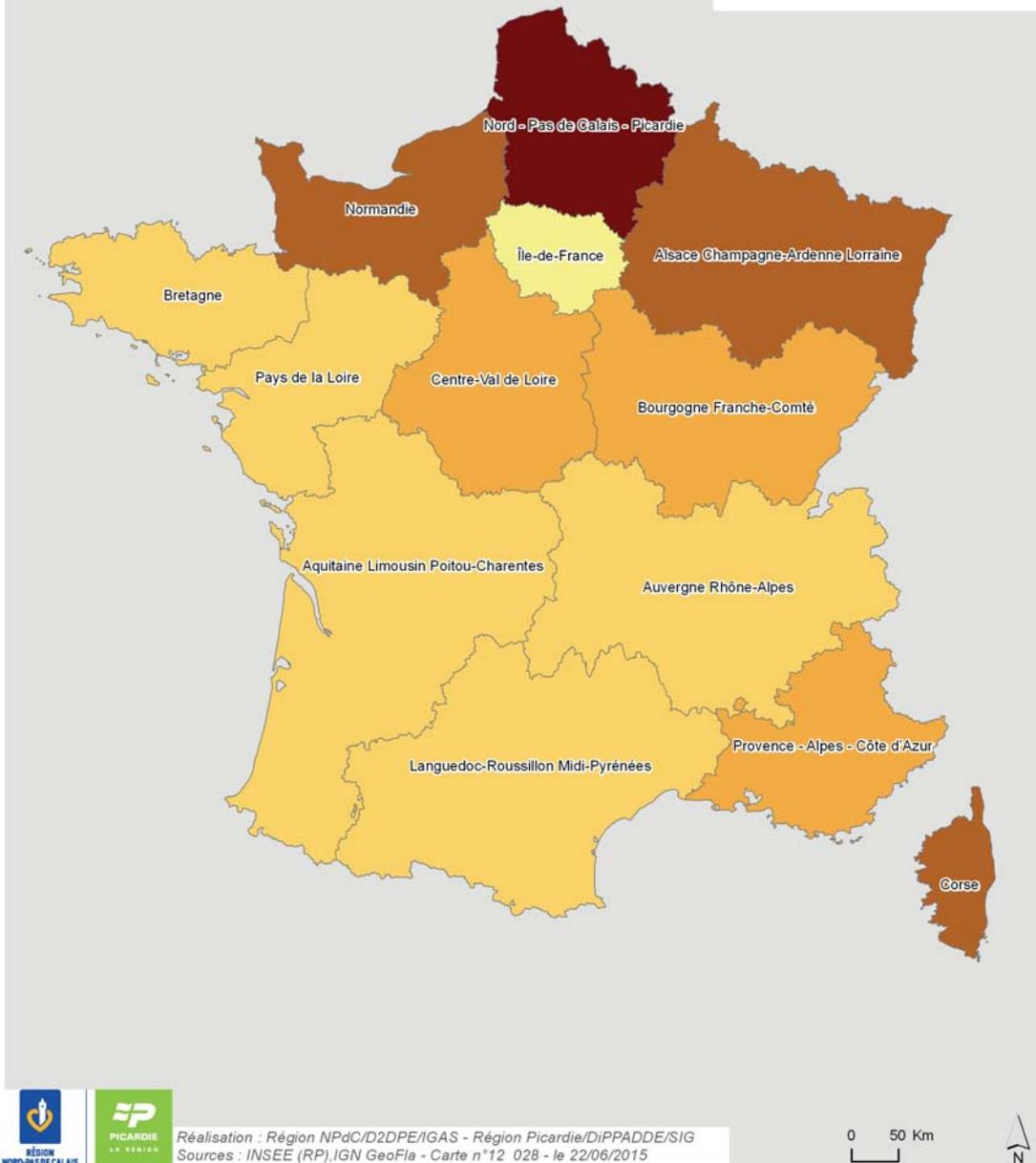


**Indice de Développement Humain (IDH2) en 2011
des nouvelles régions françaises**

IDH2



**Nord - Pas de Calais - Picardie : 0,701
France : 0,778**



Un positionnement différent des régions selon les dimensions de l'IDH-2

La décomposition de l'IDH-2 permet d'illustrer le positionnement différent des régions selon les dimensions.

Si l'Île de France est la première région française en termes de revenus et d'espérance de vie, c'est la région Aquitaine Limousin Poitou Charente qui compte la part relative la plus élevée de diplômés dans sa population.

La région Nord Pas de Calais - Picardie est la treizième région en termes de niveau de vie et de santé et la douzième en termes de niveau d'éducation, devant la Corse.

Le revenu fiscal médian par unité de consommation de la région Nord Pas de Calais Picardie est de 17 300€ contre 19 218€ en moyenne métropolitaine, l'espérance de vie de 75,9 années pour les hommes et 82,9 années pour les femmes contre respectivement 78,5 et 84,9 années en moyenne métropolitaine. Enfin, le taux de non-diplômés est de 20,5% contre 17,6% en France métropolitaine. A l'exception de la région Nord Pas de Calais - Picardie, peu de régions ont des profils similaires sur chaque dimension : la Bretagne est par exemple la sixième région française à la lecture de l'indice du niveau de vie, la onzième région en termes de santé alors qu'elle est celle ayant la part de diplômés la plus élevée dans la population non scolarisée.

La situation est inverse pour la région Alsace Champagne Ardenne Lorraine : quatrième région française en termes de revenus, elle se positionne beaucoup moins bien sur les deux autres dimensions du développement humain : dixième en matière de santé, dixième en matière d'éducation, ce qui place cette région au dixième rang à la lecture de l'IDH-2.

Si l'Île de France et Rhône Alpes combinent un fort PIB par habitant et un IDH élevé, il n'en est pas de même pour la Bretagne et la région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, respectivement troisième, et septième à la lecture de l'IDH régionalisé alors qu'elles sont parmi les 3 dernières régions françaises en termes de richesse économique.



Décomposition de l'IDH-2 selon ses trois composantes

	revenu fiscal médian	taux de non diplômés	espérance de vie H	espérance de vie F	IDH-2 en 2011
Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	19086	19,6%	78,1	84,0	0,752
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	18677	16,1%	78,6	85,0	0,785
Auvergne Rhône-Alpes	19713	16,5%	79,2	85,3	0,799
Bourgogne Franche-Comté	18824	17,8%	78,1	84,5	0,766
Bretagne	18969	12,8%	77,4	84,5	0,795
Centre-Val de Loire	19211	17,6%	78,5	84,9	0,778
Corse	17659	22,8%	79,6	85,4	0,740
Île-de-France	22243	17,2%	80,1	85,5	0,826
Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	18123	16,7%	79,1	84,9	0,778
Nord - Pas-de-Calais Picardie	17300	20,5%	75,9	82,9	0,701
Normandie	18548	20,4%	77,3	84,2	0,737
Pays de la Loire	18751	16,3%	78,7	85,3	0,787
Provence - Alpes - Côte d'Azur	19059	18,4%	79,2	85,0	0,778
France métropolitaine	19218	17,6%	78,5	84,9	0,778

Des dynamiques favorables au regard de la formation et du niveau de vie

Si la région Nord Pas de Calais -Picardie est la treizième région française en termes de développement humain, elle est sur une dynamique de rattrapage.

L'IDH-2 du Nord Pas de Calais-Picardie a augmenté plus rapidement que la moyenne nationale depuis 1999.

Si la nouvelle région apparaît en retrait au regard des conditions de vie des habitants, elle bénéficie de dynamiques favorables au regard de plusieurs dimensions du développement humain.

Le territoire bénéficie en particulier d'une dynamique favorable en matière d'éducation avec une progression plus rapide qu'en moyenne nationale du niveau de formation, en particulier pour les jeunes et pour les niveaux de diplômes les plus élevés.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2012

	Nord Pas de Calais Picardie		France métropolitaine	
	2012	2007	2012	2007
Part des titulaires en % :				
d'aucun diplôme	20,1	22,3	17,2	19,1
du certificat d'études primaires	11,5	13,7	9,9	12,0
du BEPC. brevet des collèges	6,5	6,8	6,0	6,5
d'un CAP ou d'un BEP	24,9	24,8	23,8	24,0
d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	15,7	14,2	16,6	15,4
d'un diplôme de l'enseignement supérieur court	11,6	10,0	12,6	11,1
d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	9,7	8,3	13,8	12,0

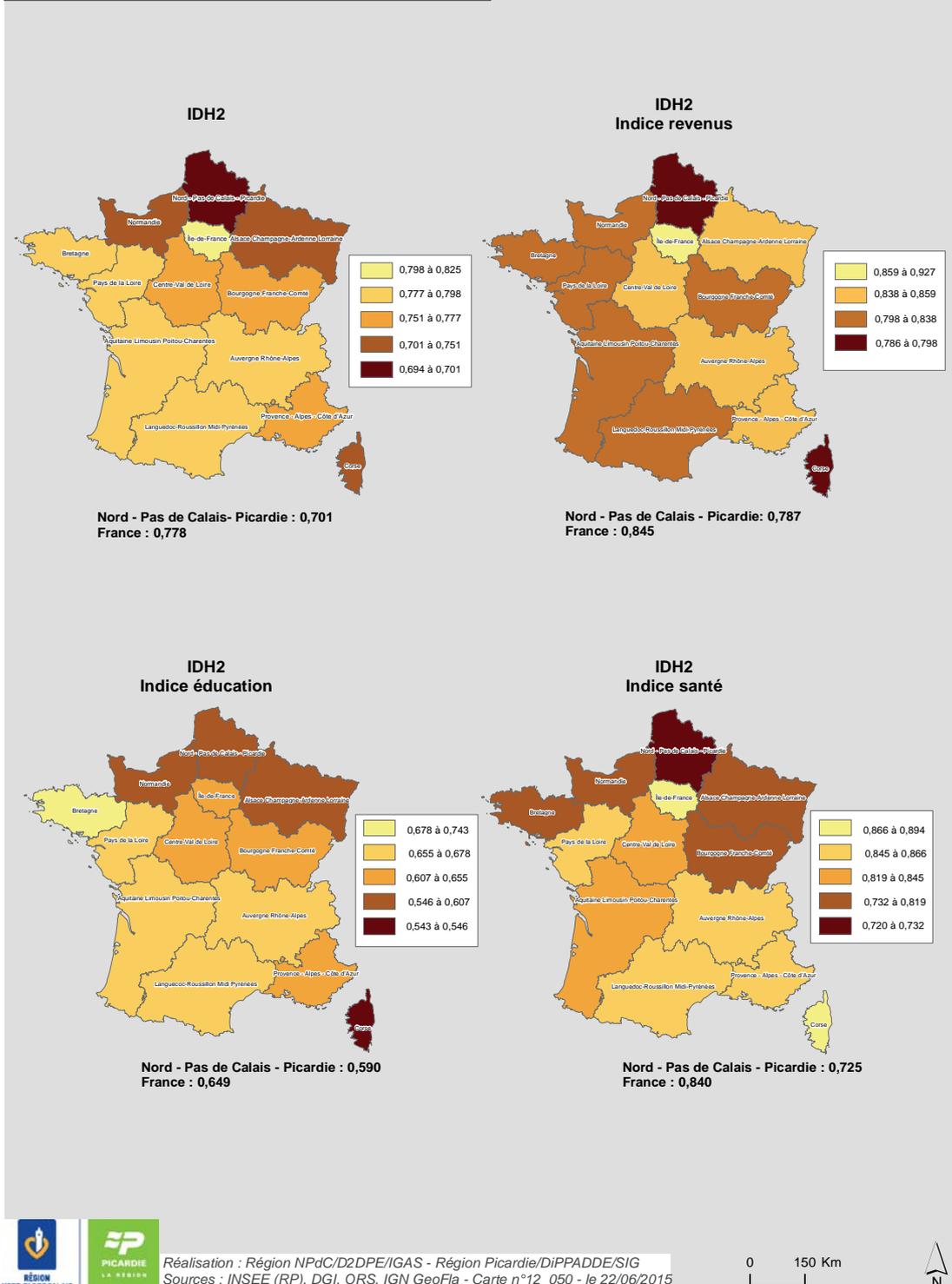
Source : INSEE, RP 2007 et 2012

L'élévation du niveau de formation reste toutefois un objectif important pour la nouvelle région avec dans le même temps un nombre de sorties du système scolaire sans qualification qui reste supérieur à la moyenne nationale. Le déficit de formation constitue un handicap majeur dans le parcours professionnel et pour l'insertion, alors que le taux de chômage devient inférieur à la moyenne dès le niveau V. L'élévation du niveau de formation, de la montée en compétence des salariés, de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi, ou encore de la lutte contre l'illettrisme ou le décrochage scolaire avant la première qualification constitue des problématiques fortes.

L'amélioration est également notable au regard des indicateurs de revenus des ménages : entre 2001 et 2011, l'écart entre le revenu fiscal médian des régions Nord-Pas de Calais et Picardie et le revenu fiscal médian national s'est progressivement réduit. Les situations de précarité restent toutefois importantes au regard du taux de pauvreté plus élevé qu'en France métropolitaine ou encore la plus grande proportion de bénéficiaires de minima sociaux.



Indice de Développement Humain (IDH2) en 2011 des nouvelles régions françaises



1.2 Des zones d'emploi de la nouvelle région en situation défavorable au regard du développement humain

Le calcul de l'indicateur de développement humain (l'IDH-4) à l'échelle des zones d'emploi de la France métropolitaine illustre les disparités de développement entre territoires.

L'intérêt de cette déclinaison est donc non seulement de comparer entre elles les zones d'emploi de la région mais aussi de les situer par rapport aux autres territoires de la France métropolitaine.

A l'échelle des zones d'emplois régionales, les contrastes sont importants. Plusieurs territoires apparaissent très en retrait par rapport aux autres territoires métropolitains. C'est en particulier le cas de l'ancien bassin minier : la zone de Lens-Hénin a ainsi le plus faible niveau de développement au regard de l'IDH-4. Plus généralement, l'ensemble des territoires formant l'ancien bassin minier a un niveau de développement humain parmi les plus faibles de France métropolitaine, avec en particulier une mortalité tout âge supérieure de plus de 30% à la moyenne nationale. Les zones d'emploi de Maubeuge, de Thiérache, et de Calais apparaissent également particulièrement en retrait avec un faible niveau de revenu. En plus du bassin minier et de ces deux territoires, 11 territoires sont parmi les 26 zones françaises ayant les plus faibles niveaux pour l'IDH-4 : Dunkerque, Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer, Cambrai, Roubaix-Tourcoing, Soissons, Abbeville, Saint Quentin, Tergnier, Péronne Thiérache.

Un retard en termes de développement humain pour les zones d'emploi au nord de la France

Aucune zone d'emploi de la région Nord Pas de Calais -Picardie n'a un IDH-4 supérieur à la moyenne nationale.

La déclinaison de l'IDH à l'échelle des zones d'emploi illustre donc bien le retard du Nord de la France en termes de développement humain.

Il existe une assez forte concentration des territoires ayant les niveaux de développement les plus élevés : parmi les 20 premières zones d'emploi à la lecture de l'IDH-4, 9 sont en Ile-de-France et 5 en Rhône-Alpes. Saclay, Rambouillet, Houdan et Plaisir en Ile de France sont les 4 premières zones d'emploi en termes de développement.

Cependant, chaque région a au moins une zone d'emploi où le niveau de développement humain est inférieur à la moyenne nationale.

Le zonage des nouvelles régions modifie la lecture des disparités en termes de développement humain : la réduction des inégalités inter-régionales s'accompagne d'une augmentation des inégalités intra-régionales. L'exemple de la région Midi-Pyrénées est significatif : si cette région a un IDH-2 proche de la moyenne nationale, elle est caractérisée par d'importantes inégalités infrarégionales : des zones d'emploi de Languedoc Roussillon ont un IDH-4 très inférieur à celui des zones d'emplois de la région Midi-Pyrénées.



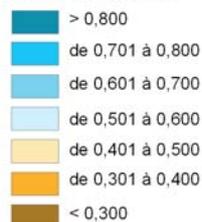
RÉGION
NORD-PAS-DE-CALAIS



PICARDIE
LA RÉGION

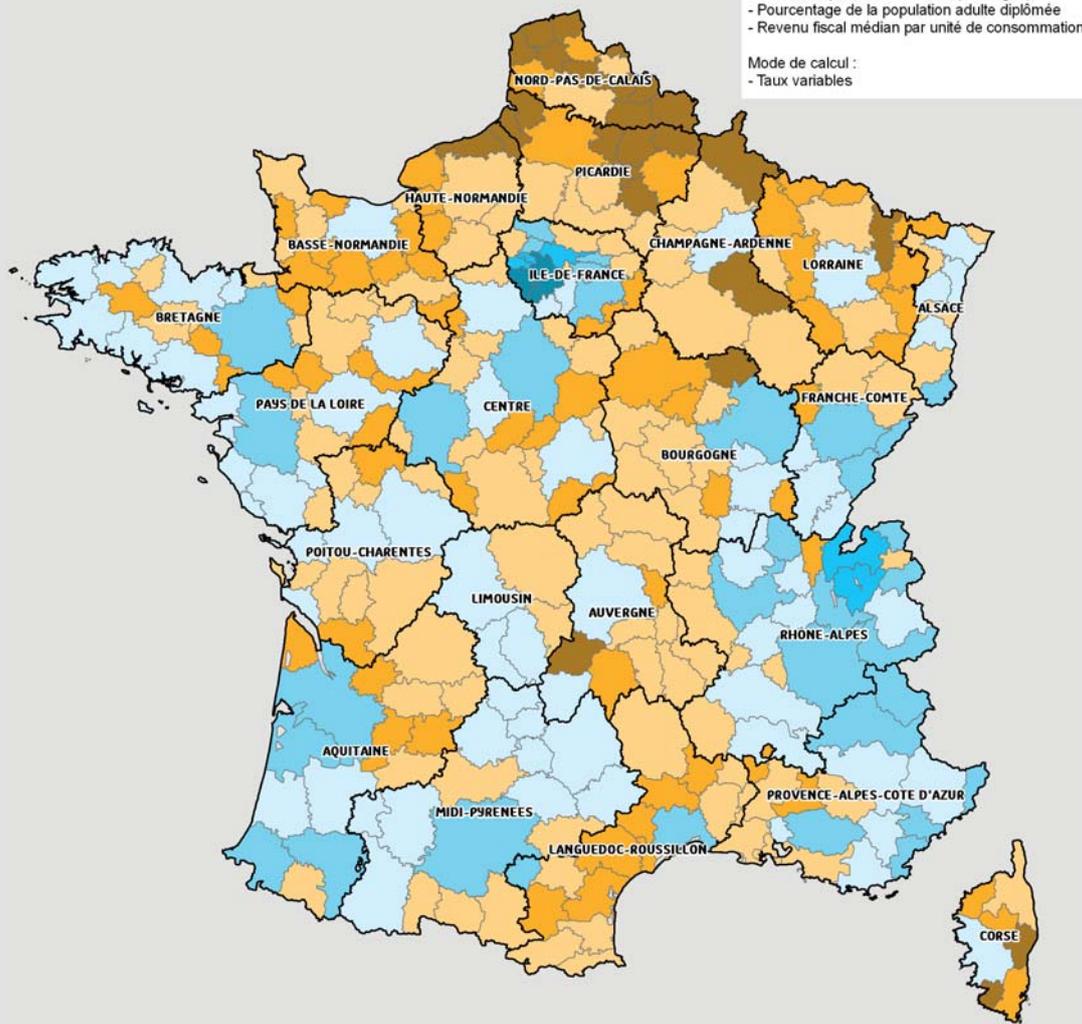
Calcul de l'indicateur de développement humain (IDH-4) en 2009 (zones d'emploi 2010)

Valeurs observées



Variables :
 - Indice comparatif de mortalité (tous âges)
 - Pourcentage de la population adulte diplômée
 - Revenu fiscal médian par unité de consommation

Mode de calcul :
 - Taux variables



Réalisation : Région NPdC/D2DPE/IGAS - Région Picardie/DiPPADDE/SIG
 Sources : INSEE (RP), IGN GeoFla - Carte n°12 051 - le 22/06/2015

0 50 Km



1.3 Des disparités territoriales très fortes

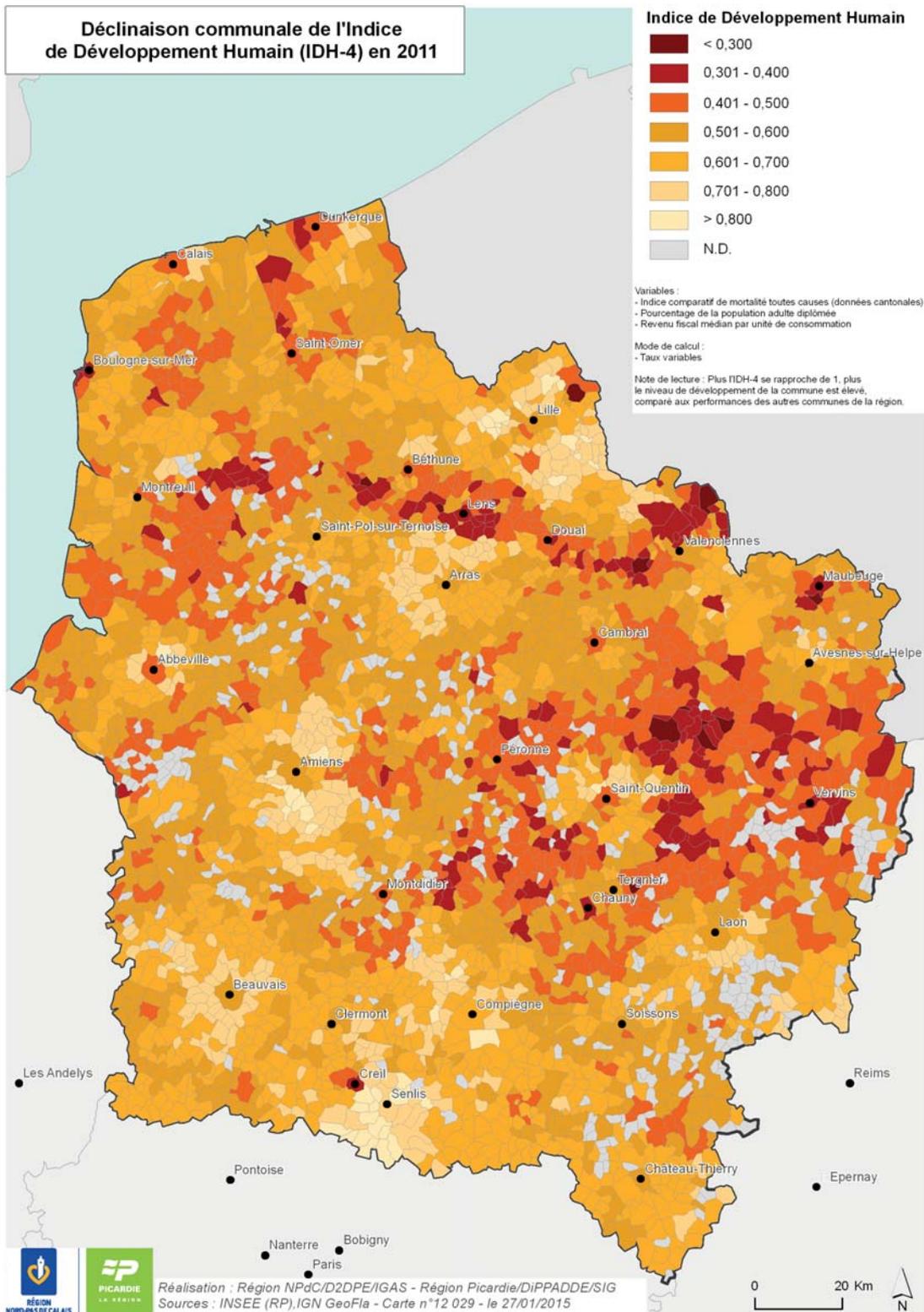
Le calcul de cet indicateur à des échelles infrarégionales pour l'année 2011 (IDH-4) permet de mettre en évidence de fortes disparités en matière de développement humain au sein de la région.

L'ancien bassin minier et la Thiérache forment un espace homogène où l'IDH est très inférieur à la moyenne régionale s'opposant aux communes qui entourent Lille, Arras et Amiens caractérisées par un niveau de développement nettement supérieur à la moyenne régionale grâce à un niveau de revenu plus élevé, une moindre proportion de non-diplômés et un indice comparatif de mortalité plus faible que la moyenne régionale.

Le département de l'Oise constitue un espace assez homogène avec un développement humain en moyenne plus élevé que dans le reste de la région, notamment pour les communes autour de Senlis et de Compiègne.

En dehors de l'ancien bassin minier et de la Thiérache, plusieurs espaces apparaissent également en difficulté avec un niveau de développement humain inférieur à l'ensemble de la région Nord Pas de Calais - Picardie. C'est le cas notamment de plusieurs territoires ruraux qui ont un développement humain en retrait par rapport à la moyenne régionale. C'est en particulier le cas de l'est-Cambrésis dans le Nord, d'une partie des communes des Sept Vallées et de l'arrière pays du Boulonnais dans le Pas-de-Calais, des cantons de Rue et de Saint-Valérie sur Somme ou de communes du territoire de Péronne en Somme, et d'une partie des communes du Tergnier dans l'Aisne.

L'approche multidimensionnelle apportée par l'IDH-4 conserve, à l'échelle des territoires, toute sa pertinence : au-delà des contrastes observés d'un territoire à l'autre pour les revenus dont disposent les ménages, des spécificités peuvent apparaître quant au niveau global de formation des habitants (dimension éducation) ou aux conditions de santé rencontrées (dimension sanitaire). Par exemple, la couverture territoriale en équipements éducatifs (lycées généraux ou professionnels, universités et filières du supérieur) ou en équipements sanitaires (établissements hospitaliers, densité de professions médicales) peut moduler le degré de développement humain d'un espace donné. D'autres facteurs peuvent également rentrer en compte : l'histoire socio-économique d'un territoire, les pratiques culturelles, le contexte environnemental,...qui conjointement modulent la situation d'un espace au-delà des seules ressources financières des ménages.



2. UNE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN PAR LES REVENUS ET LES INÉGALITÉS : UN NIVEAU DE VIE INFÉRIEUR À LA MOYENNE NATIONALE MALGRÉ UN EFFET REDISTRIBUTIF IMPORTANT

2.1 Un niveau de vie médian inférieur au niveau national

La région dispose du plus faible niveau de vie médian

En 2012, dans la région Nord Pas de Calais - Picardie, la moitié des ménages a un niveau de vie par unité de consommation inférieur à 18 106€ par an, 1 509€ par mois. La région dispose du plus faible niveau de vie médian en France métropolitaine, en dessous de la Corse ou de la région Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées.

Des inégalités de niveau de vie moins importantes

En région Nord Pas de Calais -Picardie, les inégalités de niveau de vie, mesurées grâce au rapport interdécile¹ sont moins prononcées qu'en France métropolitaine. Ainsi les 10% de la population régionale les plus aisés ont un niveau de vie 3,3 plus élevé que les 10% les plus modestes, contre 3,5 en France métropolitaine.

La disparité des niveaux de vie est plus importante dans le département du Nord que dans les autres départements de la région Nord Pas de Calais - Picardie, en raison de la présence plus importante de hauts revenus.

Les départements du Pas de Calais, de l'Aisne, du Nord et de la Somme sont respectivement classés deuxième, huitième, onzième et dix neuvième des départements ayant les plus faibles niveaux de vie médian tandis que le département de l'Oise est au vingt troisième rang des revenus disponibles les plus élevés.

Niveaux de vie médian de la région Nord-Pas de Calais – Picardie en 2011

	Médiane (en euros)	1er décile	9ème décile	Rapport interdécile
Nord-Pas de Calais Picardie	18106	9826,0	32660,7	3,3
Aisne	17765,6	9690,0	31280,0	3,2
Oise	20216,1	10967,9	35424,0	3,2
Somme	18345,0	10035,0	32718,0	3,3
Nord	18050,7	9673,1	33308,0	3,4
Pas de Calais	17155,3	9615,2	30166,0	3,1
France métropolitaine	19785,5	10503,3	37236,0	3,5

Champ : ménages fiscaux (hors ménages en communauté et sans abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul

Source : Insee, revenus disponibles localisés 2011

1 Les déciles d'une distribution permettent de calculer des rapports interdéciles : le rapport D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution ; c'est une des mesures de l'inégalité de cette distribution.

Une moindre importance des revenus qui s'observe pour l'ensemble des groupes sociaux

A l'échelle de la région Nord Pas de Calais -Picardie, la moindre importance des ressources monétaires en comparaison aux références nationales s'observe pour l'ensemble des groupes sociaux : le dixième de la population régionale la plus aisée dispose d'un niveau de vie supérieur à 32 660€ ce qui est inférieur à plus de 4 500€ à celui de France métropolitaine. De même, les 10% des plus modestes vivent avec un revenu disponible par unité de consommation inférieur à 9 826€ soit un revenu disponible plus faible de près de 700€ que celui de France métropolitaine.

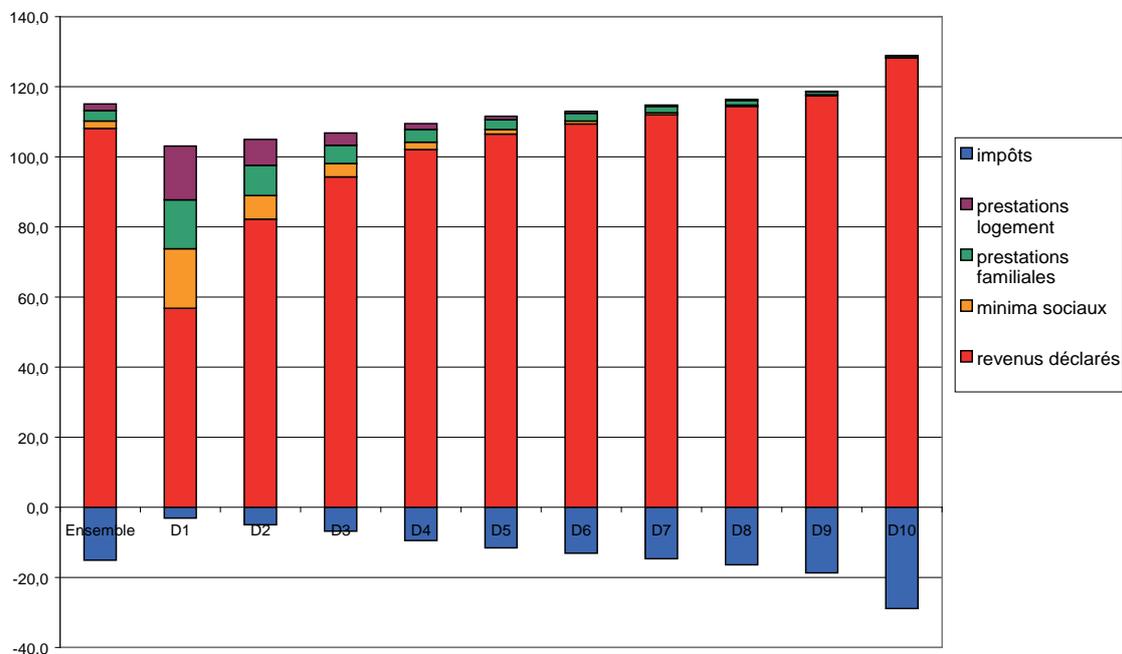
2.2 Un effet redistributif important

L'ensemble des prestations sociales (prestations familiales, minima sociaux et prestation logement) et des impôts visent à réduire les disparités de revenus et à diminuer la pauvreté. Logiquement les ménages à bas revenus sont les principaux bénéficiaires.

Des prestations familiales qui représentent près de la moitié de ces transferts sociaux

Pour l'ensemble des ménages de la région Nord Pas de Calais -Picardie, ces revenus représentent 7% du revenu disponible, contre 5% en France métropolitaine. En région comme en France métropolitaine, les prestations familiales représentent près de la moitié de ces transferts sociaux.

Décomposition du revenu disponible en 2011 des ménages par décile de niveau de vie en région Nord Pas de Calais - Picardie



Après la Seine-Saint-Denis, le Pas de Calais et le Nord sont les départements dans lesquels les prestations sociales contribuent le plus au revenu disponible des ménages (respectivement 7,8% et 7,5% du revenu disponible).

Des prestations sociales qui représentent près de la moitié des ressources des personnes les plus modestes

Les personnes aux ressources les plus modestes perçoivent l'essentiel de ces prestations sociales. Ainsi, elles couvrent plus de 46% du revenu disponible des 10% des ménages les plus modestes, contre 38,1% au niveau national.

La région Nord Pas de Calais -Picardie ayant un taux de fécondité supérieur à la moyenne nationale et une situation plus marquée de chômage et de pauvreté, le poids de chacune de ces prestations est de fait proportionnellement plus élevé.

2.3 Près d'un habitant sur cinq de la nouvelle région vit sous le seuil de pauvreté

En 2012, la région Nord-Pas de Calais Picardie présente le taux de pauvreté le plus élevé de France métropolitaine, juste devant Provence Alpes Côte d'Azur (16,9%) et la région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées (16,7%).

Ainsi, malgré ces mécanismes de redistribution par les prestations sociales, près d'un habitant de la région sur cinq vit sous le seuil de pauvreté.

Avec un taux de pauvreté de 20,2%, le département du Pas de Calais se situe d'ailleurs au 5ème rang des départements les plus touchés. L'Oise est le département de la région ayant le taux de pauvreté le moins élevé avec 12,1%.

Taux de pauvreté en 2012 par âge et type de ménage, en région Nord Pas de Calais – Picardie et en France métropolitaine

	Nord-Pas de Calais - Picardie	France Métropolitaine
Ensemble des ménages	18,1	14,3
Familles monoparentales	37,9	29,9
Couples sans enfant	6,9	6,2
Couples avec enfant	17,3	12,7
Femmes seules	18,4	15,8
Hommes seuls	19,2	17,2
- 30 ans	28,8	21,9
30-39 ans	20,4	15,8
40-49 ans	21,1	16,3
50-59 ans	16,4	13,4
60-74 ans	11,4	10,1
75 ans et plus	10,9	10,2

Champ : ménages fiscaux (hors ménages en communauté et sans abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul

Source : Insee, revenus disponibles localisés 2011



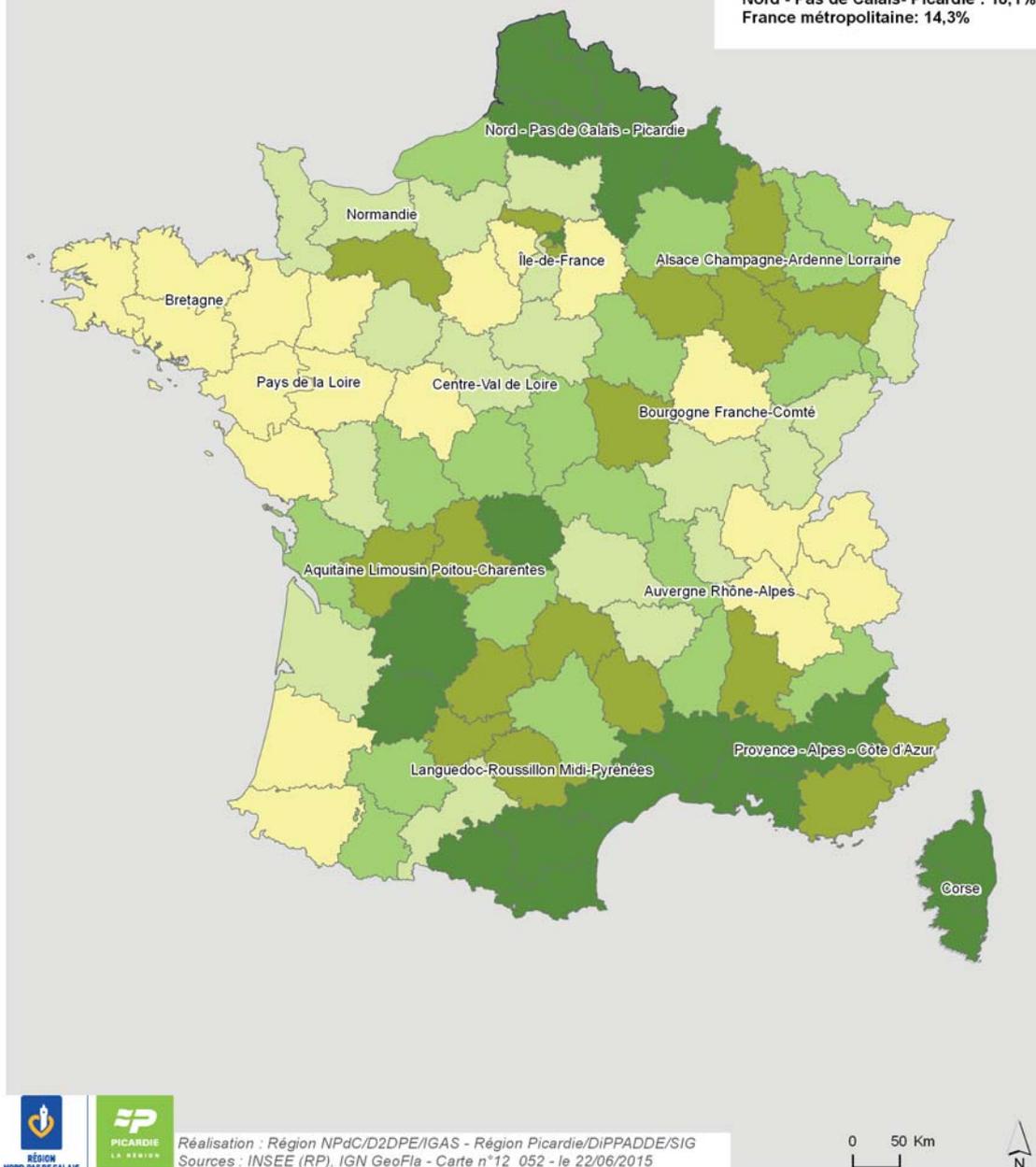
La pauvreté en France par département en 2012

Taux de pauvreté en pourcentage



— Limite des nouvelles régions

Nord - Pas de Calais - Picardie : 18,1%
France métropolitaine : 14,3%



Réalisation : Région NPdC/D2DPE/IGAS - Région Picardie/DIPADDE/SIG
Sources : INSEE (RP), IGN GeoFla - Carte n°12 052 - le 22/06/2015



Les familles monoparentales particulièrement exposées par la pauvreté

Cette pauvreté monétaire touche de manière plus ou moins forte les différents types de ménages. Les ménages les plus exposés restent les familles monoparentales, puisque plus de deux sur cinq en région Nord Pas de Calais -Picardie sont en situation de pauvreté (37,9% en 2012). Les couples sans enfant, comprenant les retraités, apparaissent moins exposés à cette situation (6,9% en Nord Pas de Calais- Picardie et 6,2% en moyenne nationale).

3. UNE APPROCHE MACROÉCONOMIQUE « ACTIVITÉ ET EMPLOI » COMME PREMIER DÉTERMINANT DES INÉGALITÉS DE REVENUS

3.1 Un rattrapage progressif des taux d'activité des femmes et des seniors

Au regard de la structure par catégorie socioprofessionnelle des personnes de 15 ans et plus, la région Nord Pas de Calais - Picardie se caractérise par davantage de personnes sans activité professionnelle qu'en France métropolitaine. Une partie de l'écart est liée à la surreprésentation des 15-29 ans dans la région, les étudiants étant comptabilisés dans cette catégorie de la population. Toutefois, en tenant compte de la structure par âge de la population, la nouvelle région conserve une proportion de personnes sans activité professionnelle importante pour deux catégories de population : les femmes et les seniors.

Une proportion de personnes sans activité particulièrement importante pour les femmes et les seniors

En 2012, alors que le taux d'activité régional est proche de la moyenne nationale pour les jeunes (15-24 ans), le taux d'activité des 55-64 ans s'élève à un peu plus de 40% soit une proportion inférieure à plus de 5 points par rapport à la moyenne nationale.

Taux d'activité et taux d'emploi par sexe et par classe d'âge en Nord-Pas de Calais Picardie et en France métropolitaine

		Taux d'activité					
		Hommes	Femmes	15-24	25-54	55-64	Ensemble
Nord Pas de Calais - Picardie	2007	74,6	62,1	42,3	86,1	35,7	68,3
	2012	75	64,7	43,4	87,9	40,6	69,8
France Métropolitaine	2007	75,8	67,5	42,9	89,4	41,2	71,6
	2012	76,4	69,6	43,6	90,6	46,5	73
		Taux d'emploi					
		Hommes	Femmes	15-24	25-54	55-64	Ensemble
Nord Pas de Calais - Picardie	2007	65	52,6	29,7	76	32,4	58,8
	2012	63,3	54	27,9	76	35,9	58,6
France Métropolitaine	2007	68,4	59,2	33,6	80,6	37,7	63,7
	2012	67,2	60,3	31,6	80,6	42,1	63,7

Source : Insee, recensement 2012

En tenant compte du taux de chômage, seuls 35,9% des 55-64 ans sont en emploi, soit un niveau nettement inférieur aux objectifs fixés par la stratégie Europe 2020 visant à atteindre 50% de personnes en emploi parmi cette tranche d'âge.

Une dynamique positive du taux d'activité des seniors

La nouvelle région bénéficie toutefois d'une dynamique positive avec une croissance de près de 5 points du taux d'activité des 55-64 ans entre 2007 et 2012, soit un rythme comparable à la moyenne nationale.

Ce moindre taux d'activité des 55-64 ans va avoir un impact important à mesure que le recul de l'âge de départ à la retraite se poursuit et que les revenus des pensions vont chuter pour ceux qui ont des carrières incomplètes.

Un taux d'activité féminin régional en phase de rattrapage comparé à la moyenne métropolitaine

De même, les taux d'activité des femmes apparaissent en retrait par rapport à la moyenne nationale avec 64,7% des femmes de 15 à 64 ans se portant sur le marché du travail en 2012, soit près de 5 points en moins qu'en moyenne nationale. La faible activité féminine est particulièrement importante dans le bassin minier où moins de la moitié des femmes occupent un emploi. La nouvelle région est cependant dans une dynamique de rattrapage avec une progression de 2,6 points entre 2007 et 2012 soit un rythme de croissance plus important que le taux d'activité féminin de France métropolitaine.



Ce rattrapage est également visible à la lecture du taux d'emploi : la part des femmes ayant un emploi a augmenté de 1,4 point entre 2007 et 2012 contre 1,1 point en moyenne nationale.

Un faible taux d'activité féminin est généralement corrélé avec des difficultés sociales et de santé. Sa progression représente un levier de développement humain important en lien avec des actions de formation et d'évolution des stéréotypes sur le rôle des femmes dans la société.

3.2 Une région Nord Pas de Calais - Picardie marquée par un chômage plus important

La région présente le taux de chômage le plus élevé des régions métropolitaines

La région présente le taux de chômage le plus élevé au 3ème trimestre 2014 : 12,5% contre 9,9% en France métropolitaine. La crise financière a entraîné une augmentation du taux de chômage pour l'ensemble des régions : la hausse varie de 1,6 pour l'Île de France à 3,1 pour la région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées entre le 3ème trimestre 2007 et le 3ème trimestre 2014.

Avec une hausse de 2,4 points, la région Nord Pas de Calais - Picardie a connu une hausse légèrement supérieure à la moyenne nationale (2.2 points). L'écart avec la moyenne nationale hors Île de France est resté stable sur la période 2007-2014.

Taux de chômage au 3ème trimestre 2014

	Taux de chômage		
	3e trimestre 2007	3e trimestre 2014	Évolution (points)
%			
Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	7,6	10,2	2,6
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	7,2	9,6	2,4
Auvergne Rhône-Alpes	6,7	8,8	2,1
Bourgogne Franche-Comté	6,9	9,2	2,3
Bretagne	6,5	8,8	2,3
Centre-Val de Loire	6,6	9,5	2,9
Corse	8,3	10,3	2,0
Île-de-France	7,2	8,8	1,6
Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	9,0	12,1	3,1
Nord Pas-de-Calais - Picardie	10,1	12,5	2,4
Normandie	7,8	10,2	2,4
Pays de la Loire	6,4	8,8	2,4
Provence - Alpes - Côte d'Azur	9,2	11,6	2,4
France métropolitaine	7,7	9,9	2,2
<i>dont : France hors Île-de-France</i>	7,8	10,2	2,4

Source : Insee, taux de chômage localisés



RÉGION
NORD-PAS-DE-CALAIS



PICARDIE
LA RÉGION

Des difficultés particulièrement fortes pour les chômeurs de longue durée

Les difficultés associées au chômage peuvent être nettement plus prégnantes pour les chômeurs de longue durée (au chômage depuis plus d'un an) puisque la fragilité de leurs situations peut déboucher sur des cas durables d'exclusion sociale. La proportion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an est nettement plus élevée dans la région qu'en France métropolitaine : au 31 décembre 2013, cette part est d'environ 47% pour la région Nord Pas de Calais -Picardie contre 41,7% en France métropolitaine.

Une part des plus de 50 ans parmi les demandeurs d'emploi inférieure à la moyenne métropolitaine

La part des 50 ans et plus parmi les demandeurs d'emploi est par contre inférieure à la moyenne nationale : 19,4% des demandeurs d'emploi à la fin du mois de décembre 2013 contre 21,3% en moyenne nationale.

Des formes particulières d'emploi un peu plus développées qu'en moyenne nationale

Si la région Nord Pas de Calais - Picardie se caractérise par le taux de chômage régional le plus élevé, les formes particulières d'emploi (Apprentissage, emplois aidés, intérim, contrats à durée déterminée) y sont également un peu plus développées : leur poids dans l'emploi total était en 2012 de 13,8% dans la région contre 13% en France métropolitaine (RP, Insee 2012).

Ainsi, alors que la région Nord Pas Calais - Picardie et la région Midi Pyrénées Languedoc Roussillon ont des taux de chômage similaires, le poids des formes particulières d'emploi n'est pas équivalent du point de vue de la précarité : en particulier, une partie des contrats à temps partiel (notamment ceux en CDI) sont choisis et non subis. Les contrats à durée limitée sont à cet égard les types d'emploi les plus susceptibles de générer des situations de précarité.

Demandeurs d'emploi à la fin du mois de décembre 2013

	Ensemble (milliers)	Part des 15 à 24 ans	Part des 50 ans ou plus	Part des demandeurs d'emploi depuis un an ou plus (%)		
		(%)		Parmi l'ensemble	Parmi les 15 à 24 ans	Parmi les 50 ans ou plus
Alsace Champagne- Ardenne Lorraine	424	17,4	21,6	42,8	21,2	60,1
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	448	16,6	21,9	40,3	19,6	57,6
Auvergne Rhône-Alpes	553	15,9	20,9	40,2	18,7	58,3
Bourgogne Franche-Comté	202	17,7	22,4	43,5	22,0	61,3
Bretagne	235	16,8	21,0	40,3	18,1	58,7
Centre-Val de Loire	193	18,0	21,8	41,9	20,9	60,3
Corse	22	16,6	20,9	22,7	7,2	37,1
Île-de-France	872	11,5	22,1	40,9	15,4	58,7
Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	511	15,7	21,6	40,9	17,8	58,5
Nord - Pas-de-Calais Picardie	539	19,7	19,4	47,1	26,6	64,6
Normandie	265	19,5	20,8	43,7	23,6	61,4
Pays de la Loire	282	18,9	20,3	41,8	21,8	60,2
Provence - Alpes - Côte d'Azur	430	14,8	22,1	38,7	16,9	55,5
France métropolitaine	4 974	16,2	21,3	41,7	20,1	59,2
<i>dont : France hors Île-de-France</i>	4 102	17,2	21,2	41,8	20,8	59,4

Source : Insee, taux de chômage localisés

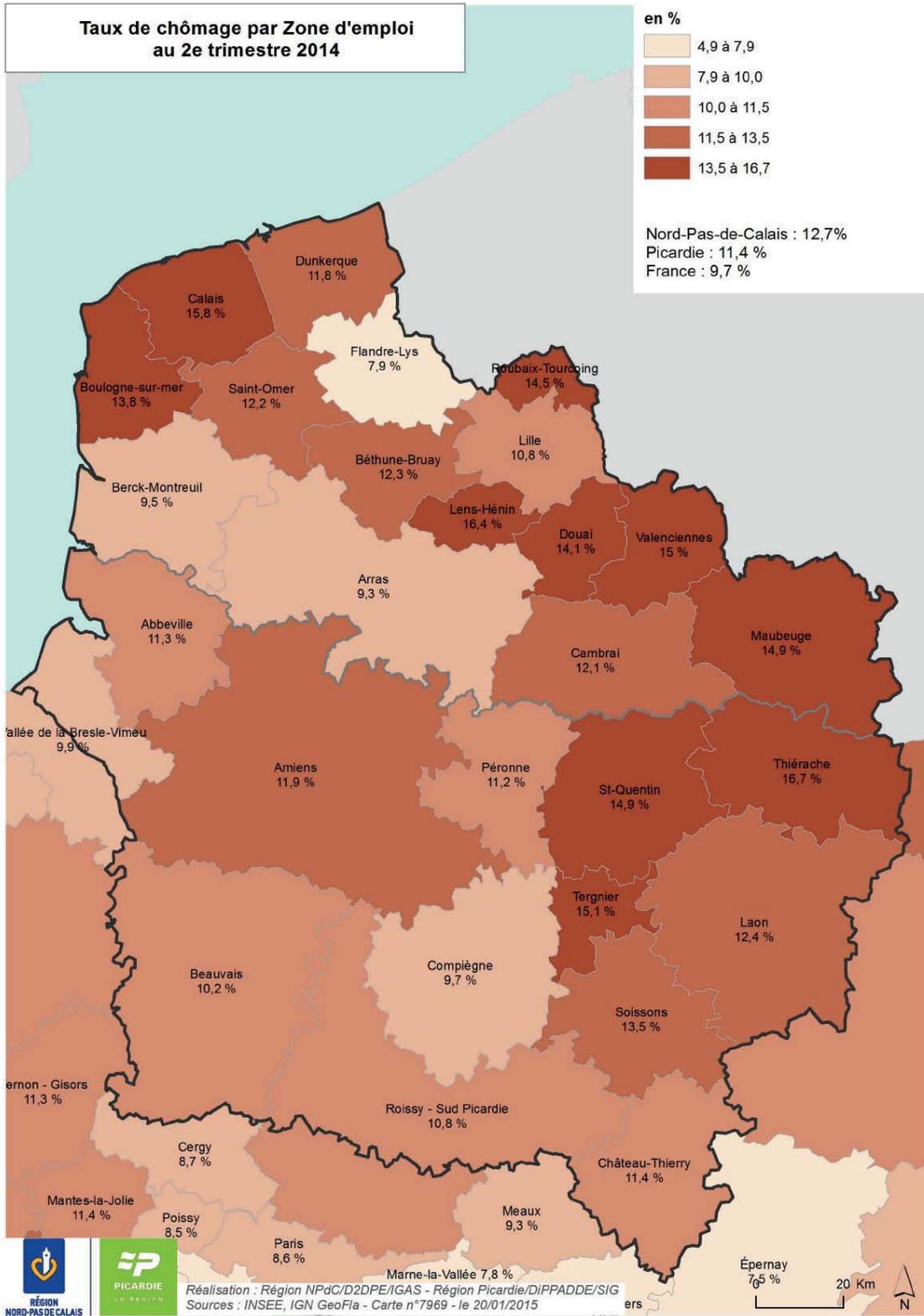
3.3 Un taux de chômage élevé dans de nombreux territoires

Au second trimestre 2014, le chômage touche 12,2% de la population active de la nouvelle région, soit un taux de chômage supérieur de 2,5 points par rapport à la France métropolitaine. L'importance du chômage touche de nombreux territoires avec une continuité de difficultés de la zone d'emploi de Maubeuge à celle de Calais englobant l'ensemble des territoires miniers. Un deuxième axe nord-sud apparaît reliant Maubeuge à plusieurs zones d'emploi de l'Aisne. Plusieurs espaces apparaissent

toutefois dans une situation moins défavorable avec un taux de chômage qui se rapproche des standards nationaux. C'est en particulier le cas, des zones d'emploi de Flandre-Lys et de Lille même si la métropole lilloise se caractérise par d'importantes disparités et un taux de chômage élevé sur la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing. La situation est également plus favorable dans l'Arrageois et le Montreuillois ainsi que dans les zones d'emplois situées au sud de la nouvelle région. Ces dernières bénéficient notamment des emplois de l'Île-de-France engendrant de nombreuses migrations domicile-travail.

Une progression du taux de chômage moins défavorable dans de nombreux territoires.

Entre 2009 et 2014, le taux de chômage a globalement augmenté au sein de la région selon une trajectoire comparable à celle de la France métropolitaine. La trajectoire de la nouvelle région apparaît toutefois moins défavorable qu'en moyenne nationale avec en particulier une baisse plus rapide entre le premier trimestre 2013 et le second trimestre 2014. Au sein de la région, les zones d'emploi du Vimeu et de Dunkerque enregistrent même une baisse du taux de chômage entre 2009 et 2014. D'autres territoires se caractérisent par un relatif maintien de leur taux de chômage. Cette évolution plutôt favorable dans un contexte national difficile concerne aussi bien des territoires ayant un taux de chômage initialement bas, à l'image de la zone de Compiègne que des territoires ayant un taux initialement élevé à l'image de la zone de Maubeuge. Si la plupart des territoires régionaux enregistrent une évolution plus favorable ou comparable à la France métropolitaine, le décrochage apparaît important pour plusieurs territoires de l'Aisne avec une hausse du chômage de 1,9 point entre 2009 et 2014 dans les zones de la Thiérache, de Laon et de Soissons.



4. UNE APPROCHE PAR LES CONDITIONS DE SANTÉ ET DE LOGEMENT AFIN DE COMPLÉTER LE CADRE D'ANALYSE MONÉTAIRE

4.1 Des indicateurs sanitaires dégradés pour la nouvelle région

La région occupe la dernière position de l'ensemble des régions métropolitaines en matière d'espérance de vie à la naissance

En 2012, la région Nord Pas de Calais - Picardie occupe la dernière position de l'ensemble des régions métropolitaines en matière d'espérance de vie à la naissance, quel que soit le sexe. Avec 75,9 années pour les hommes et 82,9 années pour les femmes, elle se situe derrière la Normandie (77,3 pour les hommes et 84,2 années pour les femmes) et la Bretagne (77,4 pour les hommes et 84,5 années pour les femmes). L'écart d'espérance de vie entre les deux sexes y est par ailleurs le plus marqué, avec 7 années contre 5,4 pour l'Île de France où l'inégalité entre hommes et femmes est la moins prononcée. C'est en Île de France que l'espérance de vie est la plus élevée avec 80,1 années pour les hommes et 85,5 années pour les femmes.

Un rattrapage hommes – femmes en termes d'espérance de vie

Le rattrapage hommes – femmes en termes d'espérance de vie s'observe dans la région comme en moyenne nationale. Cependant, entre 2000 et 2012, la région Nord Pas de Calais - Picardie ne rattrape pas son retard par rapport à l'ensemble de la métropole en matière d'espérance de vie à la naissance. Des dynamiques différentes sont néanmoins à l'œuvre à l'échelle des départements de la nouvelle région : L'Oise et le Nord ont un gain d'espérance de vie respectivement de 3,6 et 3,5 années contre 3,3 années en moyenne nationale, alors que cet écart est inférieur à 3 années pour l'Aisne et la Somme.

Concernant l'évolution d'espérance de vie des femmes, le gain entre 2000 et 2012 est inférieur à la moyenne nationale (2 années) pour l'ensemble des départements de la nouvelle région : l'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes sur la période 2000-2012 varie de 1,4 pour l'Aisne à 1,7 pour la Somme.

Des disparités territoriales assez fortes en termes de surmortalité

L'indice comparatif de mortalité (ICM) confirme la tendance régionale d'une mortalité plus élevée que dans l'ensemble de la France métropolitaine, et ce, indépendamment de la composition par âge de la population. La mortalité d'une zone géographique infrarégionale est ainsi implicitement com-

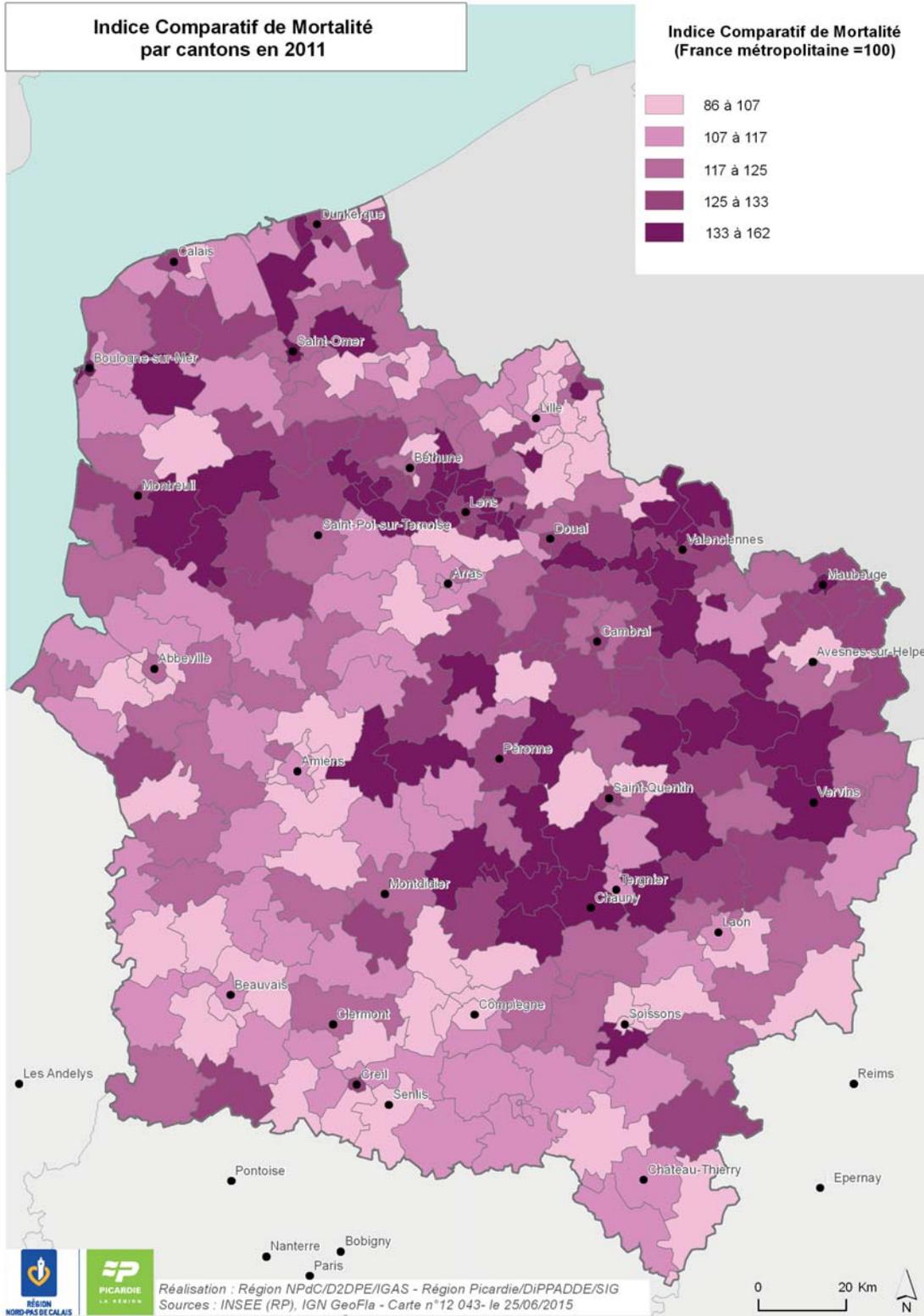
parée à la mortalité de la population française métropolitaine².

Avec un ICM proche de 122 sur la période 2008-2011, la région Nord Pas de Calais – Picardie présente une mortalité corrigée des effets d'âge supérieure de 22% à celle observée en France métropolitaine. Le département du Pas de Calais se situe à 30% au dessus de la France métropolitaine, celui du Nord à 26% ; ces deux territoires présentent ainsi les plus forts niveaux de surmortalité ; le phénomène touche cependant plus généralement les départements au nord de Paris avec une surmortalité d'au moins 15% au sein des départements de l'Aisne, de la Somme ou des Ardennes.

Certaines disparités apparaissent également au sein de la région Nord Pas de Calais -Picardie entre les espaces situés à proximité de Lens, Valenciennes ou Cambrai, où la mortalité s'avère supérieure de plus de 35% à la moyenne nationale et les territoires avoisinant Lille ou Arras, davantage préservés avec un ICM inférieur à 120

Bien qu'inégale selon les espaces infrarégionaux la surmortalité de la population régionale comparativement à la France métropolitaine est liée à une proportion de décès par cancers, elle-même liée aux comportements à risque ou au manque de prévention de la population régionale.

² Le calcul des ICM est réalisé à partir du nombre total de décès observés sur une période de 4 ans afin d'accroître leur niveau de significativité statistique.



4.2 Des conditions de logement qui peuvent conduire à une précarité énergétique plus marquée

Un habitat caractérisé par une forte proportion de maisons individuelles

L'habitat en Nord Pas de Calais - Picardie est marqué en premier lieu par le fait que près des trois quarts des logements sont des maisons individuelles, proportion supérieur de 15 points à la moyenne nationale. Cette caractéristique est d'autant plus marquante que la région est plus urbaine que la moyenne française.

La part des ménages propriétaires dans l'ensemble des résidences principales est également légèrement supérieure à la moyenne nationale : 58,1% contre 57,8%.

Un parc de logement relativement ancien

Le parc de logement de la région Nord Pas de Calais - Picardie est également singulier du fait de l'importance des logements construits entre les deux guerres mondiales. La relative ancienneté du parc et la prédominance des maisons individuelles entraîne une moindre qualité énergétique d'une partie du parc de logement se traduisant par une précarité énergétique plus importante. Au delà de la qualité du logement, l'importance de la précarité énergétique est également liée à une surreprésentation des ménages à bas revenus dans la région.

Caractéristiques du parc de logements en 2012

	Nord-Pas de Calais Picardie	France métropolitaine
Proportion de résidences principales	89,6	83
Part des ménages propriétaires dans l'ensemble des résidences principales	58,1	57,8
Part de maisons individuelles	71,7	55,9
Part d'appartements	27,4	43,1
Nombre moyens de pièces	4,4	4
Proportion de résidences principales achevées avant 1946	33,3	26,8
Confort des résidences principales :		
- salle de bain avec baignoire ou douche	96,2	96,8
- chauffage central collectif	10,7	17,6
- chauffage central individuel	56,5	42,3
- individuel tout électrique	20,8	28,2

Source : Insee, recensement 2012

Une suroccupation des logements comparable à la moyenne nationale

La nouvelle région présente une situation moyenne comparable à la France de Province en termes de population vivant dans un logement suroccupé, avec une part de population vivant dans un logement en situation de suroccupation de 6,4%, contre 6.1% en Province et 21% en Ile de France.

La nouvelle région, comme la France, connaît une baisse rapide de la suroccupation des logements, sous l'effet conjugué de la baisse de la taille des ménages (liée notamment au vieillissement de la population et aux séparations) et de l'agrandissement de la taille des logements.

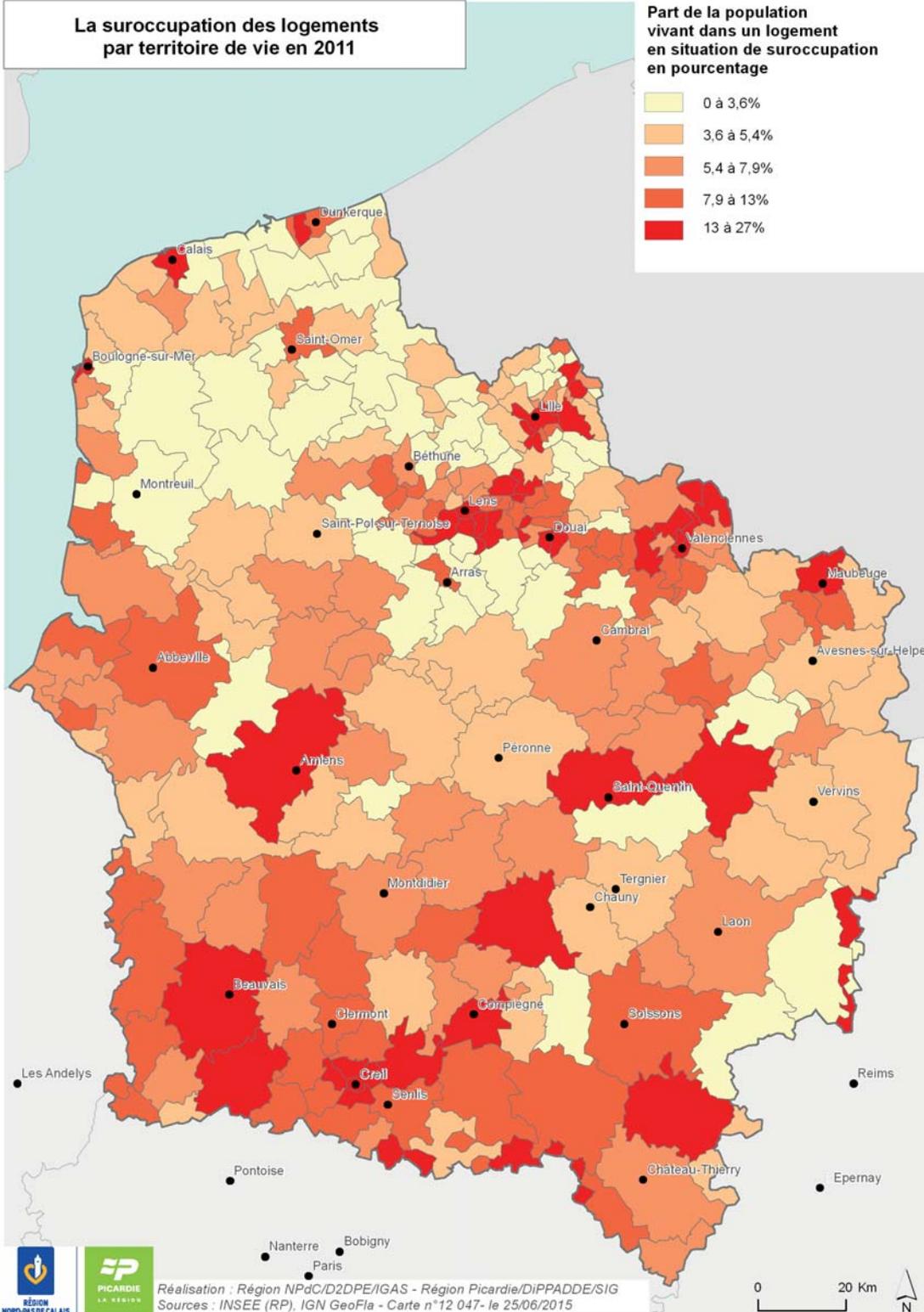
La suroccupation est plus importante en milieu urbain très dense, car elle est plus fréquente chez les locataires, souvent moins aisés, et les personnes habitant un appartement. Elle concerne ainsi plus de 7,9% de la population à Creil, Beauvais, Compiègne, Amiens, Lille, Lens, Douai, Maubeuge, Valenciennes et Grande Synthe. Le bassin minier dans son ensemble ainsi que le sud de l'Oise sont également concernés par une suroccupation importante liée à des densités de population élevées et des tensions sur le marché de l'immobilier.

Pour autant, l'importance des maisons individuelles et du statut de propriétaire dans la nouvelle région par rapport au reste de la France de Province explique la faiblesse relative de la suroccupation en milieu périurbain malgré des densités assez élevées.

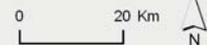
Le milieu rural, constitué en très grande majorité de maisons individuelles et ayant une proportion importante de ménages de petite taille (personnes âgées vivant seules ou en couple), est globalement préservé par la suroccupation. Cependant, on peut constater localement des taux élevés dans les foyers composés de 5 personnes ou plus, en particulier dans les familles monoparentales et/ou quand le chef de famille est sans activité, ouvrier ou employé. On retrouve cette configuration en particulier dans les départements de la Somme et de l'Aisne, départements qui connaissent également et paradoxalement le plus grand nombre de logements sous-occupés.

**La suroccupation des logements
par territoire de vie en 2011**

**Part de la population
vivant dans un logement
en situation de suroccupation
en pourcentage**



Réalisation : Région NPdC/D2DPE/IGAS - Région Picardie/DIPPADDE/SIG
Sources : INSEE (RP), IGN GeoFla - Carte n°12 047- le 25/06/2015



5. UNE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN PAR LA QUALITÉ DE VIE RECOUVRANT DE MULTIPLES DIMENSIONS DONT LES CONDITIONS DE VIE MATÉRIELLES MAIS AUSSI LE CONTEXTE QUALITATIF DE LA VIE QUOTIDIENNE³

L'Insee a récemment proposé une typologie mettant en évidence différents profils de territoire au regard des indicateurs de qualité de vie. La comparaison des principaux indicateurs caractérisant les différents types de territoire montre qu'aucune catégorie de territoire ne parvient à se positionner favorablement sur l'ensemble des dimensions retenues. A titre d'illustration, un accès rapide aux équipements de commerces et services se traduit souvent par un degré d'artificialisation du territoire élevé. De même, les territoires où les actifs ont les niveaux de revenus les plus élevés sont ceux où la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est la plus difficile du fait d'un éloignement plus important entre lieu de travail et domicile.

5.1 Un positionnement globalement défavorable de la région Nord Pas de Calais – Picardie

Pour les principaux indicateurs retenus dans l'analyse de l'Insee, la région Nord Pas de Calais - Picardie se positionne globalement comme l'une des régions les plus en difficulté au regard des indicateurs de qualité de vie retenus. La région est dans une situation défavorable dans de nombreuses dimensions telles que la santé, le revenu, le chômage ou encore l'éducation.

Par contre, l'indicateur d'accessibilité aux équipements est très favorable pour les habitants des départements du Nord et du Pas de Calais avec près de 99% de la population à moins de 15 minutes des équipements intermédiaires, il l'est moins en moyenne pour ceux de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise.

5.2 Une prédominance des territoires « plutôt denses en situation peu favorable »

Selon la classification réalisée par l'Insee, un nombre important de territoires du Nord Pas de Calais - Picardie sont identifiés comme « plutôt denses en situation peu favorable ». Sur les 243 territoires de vie que compte la région Nord Pas de Calais - Picardie, 134 appartiennent à cette classe, soit 55% des territoires régionaux. Ces espaces regroupent par ailleurs 3,270 millions d'habitants, soit également 55% de la population régionale.

Géographiquement, ces territoires forment un large espace reliant à la fois la bande littorale du Tréport à Dunkerque, le bassin minier, le Cambrésis, l'Avesnois et une partie des territoires ruraux du Pas

³ Cette approche du développement humain par la mesure de la qualité de vie en Nord-Pas de Calais Picardie sera approfondie dans une prochaine publication de l'Insee. Elle permettra une analyse plus fine en termes d'indicateurs et de mailles géographiques.

de Calais. Sur la partie sud, cet espace se prolonge même au-delà de la région incluant une partie de la région Alsace Champagne Ardenne Lorraine.

En dehors de ce vaste espace, cette catégorie est également présente dans la métropole lilloise avec plusieurs territoires du nord (Roubaix, Wattrelos et Halluin), la commune d'Armentières à l'ouest, Abbeville, la Vallée de la Bresle et Vimeu.

Si la typologie n'établit pas de classement des espaces, cette catégorie semble néanmoins regrouper les territoires cumulant le plus de difficultés au regard des indicateurs de qualité de vie retenue, en particulier pour les indicateurs sociaux retenus. Ainsi, les indicateurs liés au marché du travail sont tous parmi les moins élevés : faible taux d'emploi (moins de 80 % parmi les 25-54 ans), notamment pour les femmes, faible insertion des jeunes, fort chômage de longue durée. Les revenus moyens y figurent donc parmi les plus faibles (17 % de moins que la moyenne nationale). S'ajoute à ces dimensions, des logements moins confortables, un certain isolement des personnes âgées et une faible implication sociale et citoyenne. De plus, les territoires du nord se distinguent au sein de cette catégorie par une mortalité plus élevée qu'ailleurs.

5.3 Un positionnement identique à la plupart des métropoles régionales pour la métropole lilloise ainsi que pour les pôles de Valenciennes, Arras, Compiègne, Beauvais et Amiens

La seconde catégorie d'espace la plus présente dans la région correspond aux « territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socioéconomiques ». Cette catégorie regroupe 23 espaces de la région pour 1 123 000 habitants, soit 20% de la population régionale. Au sein de la région, cette catégorie d'espaces regroupe à la fois le cœur de la métropole lilloise et les pôles de Valenciennes, Arras, Compiègne, Beauvais et Amiens. Ces territoires se positionnent ainsi dans une catégorie identique à celle de la plupart des grandes métropoles régionales (Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes) au regard de la qualité de vie. Au sein de la région, les territoires de vie d'Hazebrouck et de Berck se positionnent également dans cette classe. Ces territoires bénéficient d'un accès rapide à l'ensemble des équipements et services mais également à l'emploi. Cependant, les situations sociales difficiles sont également présentes avec une surreprésentation du chômage de longue durée, des conditions de logements moins favorables et la présence de population en situation de précarité.

5.4 Des territoires périurbains globalement plus favorisés

Autour des principaux pôles régionaux, plusieurs territoires de vie se distinguent par des indicateurs de qualité de vie globalement plus favorables que dans les autres catégories de territoires même si l'accès aux services ou à l'emploi peut être plus long. En particulier, 18 territoires de la région se situent dans la catégorie « territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain ». Ils correspondent principalement à des espaces périurbains de la métropole lilloise mais également à des zones périurbains proches de certains pôles régionaux. Ils présentent des caracté-

ristiques favorables, que ce soit en matière d'emploi (taux d'emploi élevés, y compris pour les jeunes souvent diplômés, peu de chômage, emplois stables), mais aussi en termes de revenus, de confort des logements et de liens sociaux. De plus, la participation à la vie citoyenne y est particulièrement développée. En revanche, l'adéquation entre emplois offerts et actifs résidents est défavorable et les disparités femmes/hommes sont marquées en termes de taux d'emploi et plus encore en termes de rémunération. Par le caractère périurbain de ces territoires, les temps d'accès sont plus élevés pour les équipements et services comme pour l'emploi.

D'autres territoires périurbains régionaux sont également présents dans la catégorie « territoires de vie autour de villes moyennes offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables ». Ces territoires se situent principalement autour de la métropole lilloise et du pôle d'Arras, de Senlis et de Chantilly. Si le taux de diplômés est en retrait, les conditions d'emploi sont favorables avec des taux d'emploi plus élevés, un moindre taux de chômage de longue durée et des disparités femmes/hommes moins marquées.

5.5 Des territoires ruraux dans une situation intermédiaire dans le Pas-de-Calais, les Flandres et le nord de l'Oise.

La cinquième catégorie d'espaces présente dans la région correspond aux « territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire ». Ils sont présents à la fois dans le pays d'Arras, dans les Flandres, dans l'arrière-pays littoral du Pas-de-Calais ou le nord de l'Oise. Ces territoires se distinguent par un temps d'accès aux services plus élevés que la plupart des autres espaces et par plusieurs indicateurs de condition de vie peu favorable à l'image du niveau de formation ou de l'indice comparatif de mortalité. Ces territoires bénéficient toutefois de conditions plus favorables sur le marché de l'emploi. Par leur caractère plus rural, ces territoires bénéficient également d'un faible niveau d'artificialisation.

La qualité de vie dans les territoires de vie*

*(selon l'étude réalisée par l'INSEE en d'octobre 2014)

